



## Charte Éthique

Tout membre de l'association Humo Sapiens entend accepter la présente charte (dite « Charte éthique») qui définit les valeurs d'Humo Sapiens et les principes d'engagement à l'égard de l'association.

### Objets et missions de l'association Humo Sapiens

L'objet principal de l'association Humo Sapiens est de permettre aux humains de s'inscrire dans le cycle du vivant, grâce à un mode de sépulture régénératif s'appuyant sur le processus naturel d'humification.

Au-delà, l'association contribue à changer le regard sur la mort, sur la vie et sur le monde pour participer à l'émergence d'une société qui prend conscience de son appartenance à la communauté du vivant, qui considère et respecte la biodiversité dans son ensemble, pour permettre l'épanouissement durable de toutes et tous.

A cette fin, l'association mène plusieurs missions pour réunir les conditions socio-culturelles, techniques et légales nécessaires au développement d'un mode de sépulture régénératif :

- Mener des actions de recherche & développement, tant sur le plan social que technique
- Informer sur le concept de mort régénérative, le processus naturel d'humification et les solutions funéraires régénératives
- Favoriser, dans la concertation la plus large, tous les modes d'expérimentations et d'expressions (scientifiques, juridiques, économiques, sociales, artistiques...) propres à la réalisation de ses objets

### Valeurs de l'association Humo Sapiens

L'association Humo Sapiens s'appuie sur 4 valeurs principales pour faire vivre et grandir le projet au quotidien et dans la durée :

- **L'espoir**, source de vie et d'avenir. Notre ambition de contribuer à l'émergence d'un monde meilleur est grande mais nous travaillons chaque jour à en faire une réalité avec la conviction profonde que nous y parviendrons. Nous avons confiance en l'avenir et nous portons un regard et un discours positif sur les événements. Nous insufflons et cultivons l'espoir au quotidien.
- **L'audace**, porteuse de nouveaux imaginaires. Nous partageons l'envie de repousser toujours plus loin les limites, de refuser le *statu quo* et d'imaginer de nouvelles manières de vivre ensemble. Nous faisons preuve de curiosité et de créativité.

- **Le partage**, pré-requis de la vie en communauté. Notre projet est un projet de société, un projet collectif, auquel chaque individu ou organisation peut apporter sa pierre. Nous faisons preuve de générosité et de transparence.
- **L'humilité**, synonyme de respect. Nous considérons qu'il n'y a pas de vérité générale, que différents points de vue existent et que chacun est libre de ses croyances. Nous faisons preuve d'écoute, de compréhension et évitons le jugement.

Nous avons la conviction que le respect de ces 4 valeurs fondamentales est primordial pour la réussite de notre projet associatif.

### **Engagements du membre de l'association**

Le membre s'engage à respecter les principes suivants :

- Partager les valeurs d'Humo Sapiens et les incarner au mieux au travers des actions menées dans le cadre de l'association ;
- Avoir une attitude ouverte, compréhensive et bienveillante, et tenir une communication positive et sans dénigrement ;
- S'abstenir de toute forme de prosélytisme idéologique ou religieux et de toute attitude moralisatrice ou culpabilisante ;
- S'abstenir de toute démarche commerciale. Etre membre de l'association ne permet pas de parler au nom d'Humo Sapiens, ni d'utiliser le logo, ni de se déclarer mandatée par celle-ci ;
- S'abstenir de toute action qui risquerait de nuire à l'image, à la crédibilité et à la réputation de l'association Humo Sapiens.

### **Adhésion**

Pour devenir membre adhérent de l'association, il faut :

- être majeur ;
- cotiser à l'adhésion annuelle ;
- adhérer aux valeurs d'Humo Sapiens.

L'association se garde le droit de résilier l'adhésion de toute personne qui ne respecterait pas la présente Charte éthique.

La cotisation est versée au moment de l'adhésion. Son montant participe aux frais de fonctionnement général de l'association. Il ne peut être remboursé pour quelque motif que ce soit.

Tout adhérent à jour de sa cotisation possède un droit de vote à l'Assemblée Générale.

Chaque adhérent peut contribuer aux actions de l'association :

- Participer aux Assemblées Générales ;
- Prendre part aux décisions par son vote ;
- Coopérer bénévolement au fonctionnement et aux évènements d'Humo Sapiens
- Soutenir financièrement Humo Sapiens sous forme de don.

J'ai bien pris connaissance de la Charte éthique et y adhère.

**DATE ET SIGNATURE**